

Image not found or type unknown



Légalité du taux d'acompte

Par **pacotille**, le **21/12/2009** à **22:47**

Bonjour,

Le réparateur de mon ordinateur prétend qu'il a le droit de demander un acompte de 30 %, je pense de mon côté que c'est 20%. qui à raison ?

Merci de me répondre, cdt.